



Mercredi le 15 janvier 2014



La Commission Européenne et le Conseil de l'Europe tentent de forcer la main au Parlement afin qu'il accepte une Directive des Produits du Tabac (TPD en anglais) susceptible de faire retirer du marché les cigarettes électroniques les plus efficaces.

Ce projet de directive est absurde, il entraînerait un retour au tabac de milliers de personnes, causant la mort prématurée de la moitié d'entre eux.

La commission européenne a publié les références utilisées pour élaborer cette ébauche et il est très inquiétant de constater à quel point des études scientifiques ont pu être détournées de leurs conclusions ; on peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure l'intention est délibérée. De récentes recherches scientifiques indiquent au contraire que la cigarette électronique est l'outil le plus formidable jamais inventé pour réduire les risques en matière de santé publique, et qu'il faut en favoriser l'usage en sa qualité d'alternative pour éventuellement en finir avec le tabac.

Nous, les vapeurs européens\* et nos associations, demandons en conséquence aux députés européens de retirer de la TPD toutes les mentions assimilant la e-cig à un produit du tabac et de faire amender l'article 18 afin d'initier la mise en place d'une consultation des parties concernées, y compris les utilisateurs, dans un processus objectif basé sur des faits concrets, qui pourrait aboutir dans les 2 ans sur des propositions de réglementations spécifiques dans le cadre de la Directive sur la sécurité des produits de consommation courante.

Nos organisations nationales se chargeront de faire connaître au public les incohérences et les contradictions contenues dans un projet qui méprise ouvertement les procédures de décisions au niveau européen.

Serait-ce trop demander, d'avoir des décisions politiques judicieusement fondées sur des données concrètes ?

\* Belgique, Pays-Bas, France, Espagne, Danemark, Royaume-Uni, Suisse, Allemagne, Autriche, Norvège, Pologne, Hongrie